



Section Académique de Bordeaux

Bordeaux, le 10 mai 2011

Christian BASSET
Secrétaire Académique du SE-UNSA

à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux
Chancelier des Universités
Rectorat de Bordeaux
5 rue Joseph de Carayon Latour
B.P. 935
33060 BORDEAUX CEDEX

Objet : demi-journée Livret Personnel de Compétences

Monsieur le Recteur,

Début mars, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale a arrêté le principe d'une demi-journée banalisée dans tous les collèges, SEGPA y compris, pour la mise en œuvre du Livret Personnel de Compétences.

Au moment où dans les établissements le temps de la validation des compétences approche, cette demi-journée apparaît effectivement indispensable.

Or si celle-ci a bien été organisée dans quelques collèges, elle ne l'a pas été pour la grande majorité d'entre eux.

Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour qu'elle soit organisée très rapidement dans l'ensemble des collèges où elle ne l'a pas encore été.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses.